

V A C A N C E D E P O S T E

L'Administration communale de Strassen se propose d'engager :

SALARIÉ Â TÂCHE INTELLECTUELLE

- pour les besoins du secrétariat communal, un salarié à tâche intellectuelle (m/f/x) à durée indéterminée. Les candidat(e)s brigant le poste précité doivent être détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires / secondaires techniques. La rémunération sera conforme à celle des employés communaux du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif.

Les candidat(e)s brigant le poste précité doivent remettre leur demande, accompagnée des pièces requises, au secrétariat communal pour le mardi, 29 septembre 2026 au plus tard.

L'aide-mémoire des conditions d'admission et de rémunération détaillée est à retirer à la réception de l'administration communale respectivement à télécharger sur le site internet de la commune à partir du vendredi, 25 septembre 2026. Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

Strassen, le 25 septembre 2026
le Collège échevinal,
Nicolas PUNDEL, bourgmestre
Betty WELTER-GAUL, échevine
Anne AREND, échevine
Anne-Marie LINDEN, échevine